

INKANTER SANT-TEGONEG LOEGUINER

Samedi 6 juin 2020
saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh



Numéro 116

SERVICES ADMINISTRATIFS

Les deux mairies sont ouvertes au public aux heures habituelles.

Vous pouvez y faire toutes vos démarches administratives, en respectant les règles de distanciation et les gestes barrières. Les deux mairies sont équipées, à l'accueil, de vitres de protection et de solution désinfectante.

Horaires d'ouvertures :

Saint-Thégonnec : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h et samedi de 9h à 12h. Tél. : 02 98 79 61 06, mail : mairie@saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh.

Loc-Eguiner-Saint-Thégonnec : mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et le samedi de 9h à 11h. Tél. : 02 98 78 07 87.

VISITE DE L'ECOLE DU SACRE-CŒUR

Depuis le 2 juin, il est possible de visiter l'école du Sacré-Cœur, **sur rendez-vous**, chaque mardi soir après 17h, dans le respect des règles sanitaires.

Réservez votre visite au 02 98 79 40 43.

AIRES DE JEUX

Les aires de jeux sur Park an Iliz et Penn ar Park en Saint-Thégonnec, et à Kerambloc'h et place des Fontaines en Loc-Eguiner sont de nouveau accessibles par les enfants. Le skatepark et le terrain multisports sont également praticables. L'utilisation de ces équipements publics se fait sous la responsabilité des parents, en respectant les gestes barrières.



INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Dimanche 24 mai 2020, le nouveau conseil municipal s'est réuni pour la première fois afin d'élire le Maire, les Maires délégués, les adjoints et les conseillers délégués.

Ont été élus à l'unanimité :

Solange CREIGNOU : Maire de Saint-Thégonnec Loc-Eguiner et Maire déléguée de Saint-Thégonnec ;

Françoise RAOULT : Maire déléguée de Loc-Eguiner-Saint-Thégonnec ;

Stéphane LOZDOWSKI : 1^{er} adjoint – En charge du personnel, de la restauration scolaire, de la vie associative ;

Gaëlle ZANEGUY : 2^{ème} adjointe – En charge de l'enfance jeunesse, de la langue bretonne ;

Josselin BOIREAU : 3^{ème} adjoint – En charge de la transition écologique et développement durable, du TZCLD, du patrimoine naturel ;

Emilie MESSAGER : 4^{ème} adjointe – En charge de la culture, de la communication ;

Yvon POULIQUEN : 5^{ème} adjoint – En charge des travaux, de l'aménagement, de l'urbanisme, de l'agriculture ;

Martine RECEVEUR : 6^{ème} adjointe – En charge de l'action sociale, du logement, du CCAS ;

Patrick LE MERRER : 7^{ème} adjoint – En charge du tourisme, du commerce, de l'artisanat, des Villages Etapes ;

Carolyn ENGEL-GAUTIER : 8^{ème} adjointe – En charge des bâtiments, du patrimoine bâti ;

Olivier LE BRAS : conseiller délégué à la sécurité, aux actions civiques et citoyenneté ;

Viviane LE BIHAN : conseillère déléguée aux affaires scolaires ;

Hélène RUMEUR : conseillère déléguée aux affaires courantes.

TRAVAUX RUE DES GENETS

Les travaux d'aménagement et d'effacement des réseaux, rue des Genêts, vont débuter le lundi 8 juin et cela pour 4 semaines.

Les riverains vont recevoir une information de la société Eiffage Energie, à ce sujet, avant le début des travaux.

Une réunion de chantier aura lieu sur site tous les mardis matins à 10h.



DISTRIBUTION DE MASQUES

Le samedi 9 mai, une grande partie de la population de la commune s'est déplacée pour obtenir les deux masques par personne, fournis gracieusement par la commune. Cette distribution s'est bien déroulée dans le respect des gestes barrières.

Les personnes qui n'ont pas pu récupérer leurs masques peuvent venir les retirer dans les mairies aux horaires d'ouverture habituels.

LA MISSION LOCALE DU PAYS DE MORLAIX

Contact : 02 98 15 15 50 ou contact@mlpm29.org.

Coronavirus COVID-19

Les bons réflexes à adopter

- Respecter les **règles de distanciation**
 - 10 m : Vélo, footing...
 - 5 m : Marche
 - 4 m² : Statique
- Éviter tout **contact corporel**
- Respecter les **règles barrières**
- Se changer et se doucher **à domicile**
- Renoncer (pour l'instant) aux **compétitions**
- Commencer par des **activités extérieures**
- Renoncer **aux manifestations** comme les fêtes et les assemblées générales
- Limiter à **10 personnes maximum** les rassemblements

BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque a rouvert ses portes avec des services adaptés.

Horaires (sans rendez-vous) : lundi : 15h30-18h30 ; du mardi au vendredi : 10h-12h et 14h30-18h30 ; samedi : 10h-12h.

Procédure : les documents en retour sont mis en quarantaine et désinfectés ; 8 personnes maximum dans la bibliothèque ; accès aux ordinateurs interdit ; accès uniquement pour emprunter ; gel hydroalcoolique obligatoire avant d'accéder aux œuvres.

Retrait sans contact : réservez et emportez

Du mardi au vendredi, pendant les horaires d'ouverture

1/ Réservez vos documents sur le site de la bibliothèque : www.biblio-st-thegonnec-loc-eguiner.com ou précisez vos souhaits lors de la prise de rendez-vous.

2/ Contactez-nous pour prendre rendez-vous :

Mail : bibliotheque@saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh



Tél. : 02 98 78 96 83

3/ Venez chercher votre commande : le retrait se fait à la fenêtre du bureau de la bibliothèque, prévoyez vos sacs.

Nous comptons sur votre solidarité pour transmettre des ouvrages aux adhérents qui n'ont pas la possibilité de se déplacer.

PERMANENCES DE L'ASSISTANTE SOCIALE en mairie de Saint-Thégonnec

Jeu 18 juin de 9h à 12h, **SUR RENDEZ-VOUS**, auprès de la mairie au 02 98 79 61 06. **Port du masque obligatoire.**

LA RELEVÉ DES COMPTEURS D'EAU

Elle a débuté sur la commune et devrait durer 2 à 3 semaines. Cette relève est assurée par le prestataire EAE.

Contact : Morlaix Communauté - Service eau et assainissement - Tél. : 0 806 090 010.

LA POSTE

Bureau de Poste de Saint-Thégonnec : ouvert **les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 14h à 17h.**

Agence Postale de Loc-Eguiner-Saint-Thégonnec : ouverte aux horaires de la mairie : **mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et le samedi de 9h à 11h.**

Agence de Landivisiau : 2 rue d'Arvor - ouverte **du lundi au vendredi de 9h à 12h.**

ADMR

Au cœur du confinement, l'ADMR Région de Morlaix a pris le parti de conserver les interventions à domicile pour les personnes les plus fragiles, les plus isolées. Leurs équipes, sensibilisées aux gestes barrière, disposent depuis le début de la crise des équipements (masques, gants, visières, gel hydroalcoolique...) indispensables à la réalisation de leurs interventions en toute sécurité.

Depuis le 11 mai, l'association a repris en totalité son activité, en maintenant toutes les mesures de protection. L'ADMR met tout en place afin de garantir aux personnes, fragiles ou non, la préservation de leur santé à domicile.

Les antennes sont gérées par des coordinateurs d'antenne qui vous accueillent de 9h à 12h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Ils reçoivent également les après-midi sur RDV. Des évaluations à domicile sont également possibles.

Antenne de Pleyber-Christ (Siège social) - 12 place de l'Eglise - Ti Kreiz - 29 410 Pleyber-Christ.

Tél. : 02 98 78 50 05

Mail : pleyber.regiondemorlaix@29.admr.org

DECHETERIES COMMUNAUTAIRES

A partir du 8 juin, les déchèteries et les aires de déchets verts rouvrent aux jours et horaires habituels sans condition de filtrage des véhicules.



Les services de Morlaix Communauté restent à votre disposition du lundi au vendredi de 9h à 12h et

de 14h à 17h30 (fermeture à 16h30 le vendredi) au 02 98 15 31 31 ou à contact@agglo.morlaix.fr.

DECLARATION DES REVENUS 2019

Afin de tenir compte de la crise sanitaire que traverse actuellement le pays, le ministre de l'action et des comptes publics a décidé de modifier le calendrier de dépôt des déclarations des revenus 2019 dans les conditions suivantes :

- Déclarations papier (uniquement pour les contribuables qui ont déclaré sur papier en 2019 : **jusqu'au 12 juin 2020.**

- Déclarations en ligne sur www.impot.gouv.fr : **jusqu'au 8 juin 2020.**

Pour contacter les services des impôts, les usagers sont invités à utiliser uniquement à compter du 20 avril et durant cette période :

- la messagerie sécurisée disponible à partir de leur espace particulier sur le site www.impots.gouv.fr ou le courriel ;
- le téléphone soit en appelant le numéro national dédié à l'information des particuliers (0809 401 401 - prix d'un appel local) ou en contactant directement le service des impôts des particuliers dont ils relèvent habituellement (coordonnées figurant sur les déclarations et avis d'impôts) ;

- les usagers peuvent également, pour toutes leurs demandes, solliciter un rendez-vous téléphonique (soit par téléphone, soit à partir du site www.impots.gouv.fr), afin qu'ils puissent être rappelés par un agent des finances.

DU COTE DES PETITS LOUPS

Le centre multi-accueil Ti ar Bleizig et Babilou vous proposent des activités à réaliser avec vos enfants. Vous pouvez les consulter en suivant le lien : <http://frama.link/tab-6>.

FEUX DE FORET

Préservez la forêt et les espaces naturels grâce aux bons comportements !

Après plusieurs semaines passées chez soi, l'envie de profiter du grand air est forte. Dans toute la France, il est essentiel de respecter certains bons comportements afin d'éviter tout départ de feu, que ce soit en forêt ou près de zones de nature comme les friches, les champs, les landes, les bords de route... Avec les conditions météorologiques de ces derniers mois, les sols et la végétation sont très secs. Les espaces naturels pourraient s'enflammer rapidement. Pour limiter le risque, il convient d'adopter de bons gestes : ne faites pas de barbecue et ne jetez pas de mégots aux abords de zones de nature, ne stockez pas de combustibles près des habitations. En cas d'incendie, appelez les pompiers (18) ou les urgences (112 ou le 114 destiné aux sourds et aux malentendants) et restez bien dans votre maison. La préfecture met également à disposition des informations via son site ou un répertoire.

Plus d'informations : feux-foret.gouv.fr.